

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU SEQUESTRE
N° 250024 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024
Séance du 7 Avril 2025 à 20 heures 30

Étaient présents : AGérard POUJADE, Agnès BRU, Jean-Charles BALARDY, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Florence PORTRA, Jean-Marc NADAL, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Jennifer RENAUDIN, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Bruno VICTORIA, Audrey FOULQUIER, Michel CUPOLI, Sabrina PAULET, Jérôme POMARAT

Absents : Jean-Pierre TORAN (pouvoir donné à Jean-Pierre DEMNI), Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU), Pascale KHAMNOUTHAY (pouvoir donné à Jean-Marc NADAL)

Le CONSEIL MUNICIPAL

réuni sous la présidence de Mme Agnès BRU, 1ère adjointe, et en l'absence de M. POUJADE, Maire

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le Maire,

après s'être fait présenter le budget primitif, l'éventuel budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents (M. POUJADE ne prend pas part au vote)	15
Nombre de suffrages exprimés	18
VOTES Contre	0
Pour	18
Abstentions	0
Date de la convocation :	1 avril 2025
Mise en ligne de la délib. :	9 avril 2025

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit(*)	Recettes ou Excédents(*)	Dépenses ou Déficit(*)	Recettes ou Excédents(*)	Dépenses ou Déficit(*)	Recettes ou Excédents(*)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0,00 €	198 348,28 €	0,00 €	153 519,44 €	0,00 €	351 867,72 €
Opérations de l'exercice	1 613 529,29 €	1 728 681,43 €	911 194,90 €	763 872,31 €	2 524 724,19 €	2 492 553,74 €
Totaux	1 613 529,29 €	1 927 029,71 €	911 194,90 €	917 391,75 €	2 524 724,19 €	2 844 421,46 €
Résultats de clôture		313 500,42 €		6 196,85 €		319 697,27 €
Restes à réaliser			39 638,00 €	0,00 €	39 638,00 €	0,00 €
Totaux cumulés		313 500,42 €	39 638,00 €	6 196,85 €		280 059,27 €
Résultats Définitifs		313 500,42 €		-33 441,15 €	2 564 362,19 €	2 844 421,46 €
COMPTE ANNEXE POUR						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
Totaux						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
Totaux cumulés						
Résultats Définitifs						

(*) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôtures" et "résultats définitifs"

2) **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

4) **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Certifié conforme au registre.

Fait à LE SEQUESTRE, le 7 avril 2025

**La Première Adjointe,
Agnès BRU**



**La secrétaire de séance,
Stéphanie ALVERNHE**